

Cibler
votre locataire

Gérer
votre actif

Maintenir
votre patrimoine

Investir dans la pierre, pour se constituer un portefeuille générateur de revenus récurrents doté d'un réel potentiel de valorisation, **requiert une vraie connaissance de l'immobilier**. Dans un environnement législatif et réglementaire de plus en plus complexe et dans un climat économique difficile, gérer et mettre en location un bien immobilier, **ne s'improvise plus et impose une vigilance et une démarche professionnelle**.

Depuis plus de 2 siècles, le Groupe DAUCHEZ met son **savoir-faire au service des investisseurs privés** souhaitant faire fructifier leur patrimoine. Il propose des offres s'adaptant aux motivations et au profil de chacun, dont l'un des objectifs est de **limiter l'exposition aux risques des propriétaires**.

DAUCHEZ PATRIMONIAL est la réponse élaborée par le Groupe pour apporter une **solution globale de gestion locative** aux propriétaires désireux de garantir l'avenir de leur patrimoine immobilier.

DAUCHEZ Patrimonial

www.dauchez.fr



www.dauchez.fr



Immeuble EUROPARIS
26, rue d'Oradour-sur-Glane
CS 71502 - 75725 PARIS Cedex 15

Tél. : +33 1 53 98 58 58

info@dauchez.fr



DAUCHEZ Administrateurs de biens - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 489 984 Euros - Siège Social : 21, rue d'Artois - 75008 PARIS 572 057 164 RC PARIS - SIRET 572 057 164 00061 - N° TVA FR 71 572 057 164 - APE 6832A - Carte Professionnelle Gestion et Transaction N° CPI 7501 2015 000 000 645 délivrée par la CCI Paris Ile-de-France - Garantie par la CEGC - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE Cedex - Garantie par la CEGC - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE Cedex - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 18005368 (www.orias.fr) - Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) soumis à l'autorité de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution -61, rue Taitbout - 75009 PARIS - Tel. : 01 49 95 40 00 - www.acpr.banque-france.fr)

Conception et réalisation : treizecenttreize.fr - Document non contractuel - Photos : Fotolia

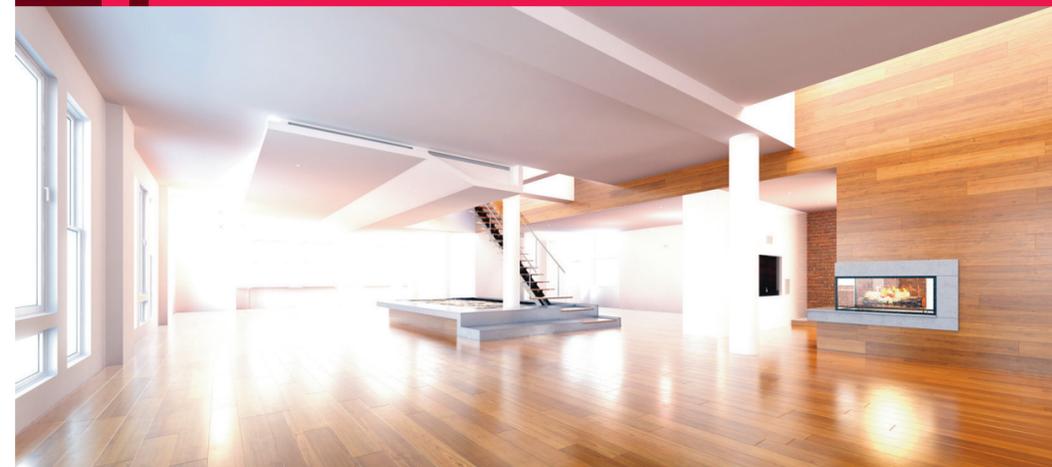
DAUCHEZ PATRIMONIAL

Votre **gestion locative**



Gérer Durablement

Maintenir votre valeur patrimoniale



Structure indépendante et familiale, spécialiste des services immobiliers en France, le Groupe DAUCHEZ pratique son métier de gestionnaire immobilier avec une attention toute particulière portée à la qualité de service.

La rentabilité locative, le maintien de la valeur du patrimoine, la transparence et le reporting sont au cœur de chacun des mandats unissant durablement le Groupe DAUCHEZ à sa clientèle.

A la suite des nombreuses évolutions législatives du métier, le Groupe DAUCHEZ a développé **DAUCHEZ PATRIMONIAL**, son offre de gestion locative et de produits d'assurances associés.

Avec des frais de gestion dégressifs selon le patrimoine confié et **3 niveaux de garanties commercialisées à prix coûtant**, **DAUCHEZ PATRIMONIAL** a été élaboré dans une logique de **partenariat gagnant-gagnant**.

DAUCHEZ Patrimonial



Des frais de gestion maîtrisés et adaptés à votre patrimoine

1

UNE GESTION LOCATIVE GLOBALE

Pour atteindre un niveau de service de gestion locative efficace, le Groupe DAUCHEZ a structuré ses savoir-faire en pôles d'expertise au service des équipes de gestion.

Cibler votre locataire

Votre bien est commercialisé par une équipe spécialisée en valeur locative. La mise en location est diffusée sur les portails d'annonces immobilières les plus influents. Un centre d'appel DAUCHEZ dédié, réceptionne les demandes, vérifie l'éligibilité et cible les meilleurs dossiers locataires. DAUCHEZ est reconnu pour avoir un taux d'occupation élevé des biens de son portefeuille.

Gérer votre actif

Votre interlocuteur unique met à disposition son professionnalisme en gestion immobilière. Pour la gestion quotidienne de votre bien, il s'appuie sur l'expertise des services spécialisés du groupe :

- Service commercialisation
- Service comptable
- Service technique
- Service sinistres
- Service contentieux

La synergie de ses services spécialisés contribue à optimiser la rentabilité de vos investissements.

Maintenir votre patrimoine

Votre bien représente un patrimoine important et techniquement exigeant. Notre service technique regroupe les compétences indispensables à l'entretien quotidien et à la conduite de travaux. Ses préconisations en font le garant de la valeur et de la pérennité de vos investissements immobiliers.

2

DES GARANTIES OPTIONNELLES À PRIX COÛTANT

Protection Juridique

La judiciarisation croissante et les droits toujours plus étendus accordés aux locataires peuvent générer des procédures, or malgré la responsabilité du gestionnaire, le propriétaire peut être mis en cause dans des différends liés à la détention d'un actif.

DAUCHEZ PATRIMONIAL entend offrir la meilleure Protection Juridique possible aux propriétaires, notamment en incluant une prise en charge des frais de procédure judiciaire allant jusqu'à 20 000 €. En outre, la Protection Juridique vous accompagne dans la recherche d'une solution amiable, assure votre défense en cas de procédure judiciaire, et fait exécuter les décisions rendues.

Garantie Loyers Impayés

En plus de la sélection rigoureuse des dossiers locataires, DAUCHEZ vous recommande l'adhésion via **DAUCHEZ PATRIMONIAL** à une Garantie Loyers Impayés. À l'heure où la conjoncture économique incertaine accroît l'exposition aux risques, **DAUCHEZ PATRIMONIAL** vous offre un cadre sécurisé en vous prémunissant d'éventuels défauts de paiement ou d'une dégradation de votre bien par le locataire. Ainsi, la Garantie Loyers Impayés vous permet d'appréhender votre investissement locatif avec confiance et sérénité.

Garantie Propriétaire Non Occupant

Entre deux locataires, le propriétaire est exposé aux différents incidents pouvant affecter son bien, les parties communes de l'immeuble ou le bien d'autrui. Dorénavant, l'offre **DAUCHEZ PATRIMONIAL** couvre ce risque, étend sa garantie aux dommages causés par le locataire en cas d'absence d'indemnisation par sa compagnie d'assurance et intègre une assurance Responsabilité Civile rendue obligatoire par la loi ALUR.